

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE

**3^e conférence nationale des Bibliothèques et Centres de documentation de
la RDC**

Kinshasa (24 mai – 28 mai 2005)

**Contribution de la France au développement de la lecture publique en
République Démocratique du Congo (RDC)**

par

Yves JUAN

Attaché culturel de l'Ambassade de France en RDC

Dès les premières années de son indépendance, la République Démocratique du Congo (RDC) a pu tisser des relations partenariales avec la France, dans le domaine de la lecture publique.

Le premier apport de la France à la promotion de la lecture publique remonte à 1965, avec l'ouverture de la bibliothèque du centre culturel français de Léopoldville. Quelques années plus tard, se sont ajoutées les bibliothèques des centres culturels de Lubumbashi et de Bukavu qui resteront longtemps les seules bibliothèques publiques, à côté de quelques rares autres bibliothèques ouvertes au public par les congrégations religieuses, faute d'initiatives publiques locales. Au cours des années septante, la Coopération française a apporté un appui documentaire très appréciable aux bibliothèques universitaires et d'enseignement supérieur en renouvelant régulièrement leurs collections¹ et en mettant à leur disposition des coopérants professionnels. Ensuite, elle a permis la formation de la dizaine de premiers bibliothécaires professionnels du pays à l'École Nationale Supérieure de Bibliothécaires (ENSB)². La troisième intervention de la Coopération française a eu lieu au cours des années quatre-vingt, avec la création des bibliothèques des Alliances franco-congolaises dans les grands centres urbains, d'une part, et avec le projet populaire « Lecture pour tous », d'autre part. Ce projet a permis l'implantation de plusieurs dizaines de bibliothèques dans les paroisses et les écoles des communes de la ville de Kinshasa. Ce projet, après avoir connu un franc succès, s'est heurté à l'instabilité consécutive aux pillages de 1991 et de 1993 avant de sombrer dans la léthargie.

En 1998, la France est à nouveau intervenue en République Démocratique du Congo avec un autre projet : « Soutien à la lecture publique », qui a fourni 1600 abonnements depuis septembre 2000 dans les trois bibliothèques créées. La réussite de ces différents projets illustre incontestablement la forte demande du public congolais en matière de lecture et la capacité d'organisation des bibliothécaires nationaux. Plus récemment, en 2001, la France a été le premier pays occidental à reprendre la coopération dite « institutionnelle » avec la République Démocratique du Congo. Cette coopération avait été suspendue par la communauté internationale à la suite des événements qui s'étaient produits à l'Université de Lubumbashi en février 1991. La reprise de la coopération bilatérale entre la France et la République Démocratique du Congo a été marquée par le lancement du projet franco-congolais « Appui à la Documentation ». Plus ambitieux que les précédents, il englobe l'ensemble du pays. En effet, la trentaine d'institutions documentaires existantes se trouvait dans un état de grande pénurie et de délabrement. Les bibliothèques universitaires, pour ne citer qu'elles, fonctionnaient sans documentation scientifique à jour et sans accès à Internet. Pour remédier à cette situation déplorable, le gouvernement français a décidé d'accompagner la République Démocratique du Congo dans son effort de redressement, en participant à la mise en place d'une politique de gestion de l'information scientifique et technique au service du développement. Pour ce faire, il fallait mettre en œuvre, en trois ans, une série d'actions totalement nouvelles et réellement intégrées au tissu institutionnel, universitaire et culturel local. La première de ces actions était l'implantation, à Kinshasa, d'une bibliothèque moderne destinée aux étudiants, aux enseignants et aux chercheurs. La deuxième concernait la création d'un centre de formation continue, structure inexistante en République Démocratique du Congo à l'époque, pour offrir un cadre et du matériel pour la formation et la remise à niveau des professionnels des bibliothèques du pays. La troisième visait la création d'un réseau de centres de documentation à Kinshasa et la quatrième, à assurer l'aide à l'édition du livre et la diffusion des livres français et congolais en République Démocratique du Congo. Au moment où se tient cette conférence, il faut constater que la plupart de ces actions se sont déjà concrétisées. La bibliothèque moderne qui nous accueille aujourd'hui en est d'ailleurs un des exemples. La Médiathèque francophone de la Funa³ contient un centre de formation continue qui a déjà organisé une quarantaine de sessions de formations en bibliothéconomie et documentation destinées à six cent professionnels de la ville de Kinshasa et de l'arrière-pays. Grâce à ce projet, trois bibliothèques facultaires de l'Université de Kinshasa, la Bibliothèque nationale du Congo et deux bibliothèques de lecture publique de la province de Bandundu ont été réhabilitées et équipées de nouvelles collections et d'un nouveau matériel. Le projet a également financé l'édition d'une dizaine de livres d'auteurs congolais

¹ Ces bibliothèques n'avaient plus bénéficié de crédits d'acquisitions documentaires depuis la création de l'Université nationale du Congo (UNAZA) en 1971

² Devenue aujourd'hui École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB)

³ Elle s'étend sur 120m² et dispose d'un fonds documentaire d'environ 17000 volumes et de 23 postes informatiques dont 7 en interne. Son cyberspace offre 16 postes informatiques avec connexion à Internet pour les usagers. Elle compte actuellement plus de 3000 abonnés dont 90 % sont des étudiants

et distribué 120000 livres aux bibliothèques universitaires et d'enseignement supérieur, aux écoles primaires, secondaires et professionnelles, aux associations et aux institutions tant publiques que privées de Kinshasa et de toutes les provinces du pays. A chaque décennie de l'histoire culturelle du Congo, la France a prévu un programme d'accompagnement dans le domaine de la lecture publique, solidarité francophone oblige. C'est donc avec beaucoup de plaisir que le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en République Démocratique du Congo a financé, dans le cadre du projet d'appui à la documentation, l'organisation de la Troisième Conférence des bibliothèques. Elle permettra, certainement, de dresser l'état des lieux des bibliothèques et de formuler les recommandations pouvant contribuer à leur meilleur rendement et participer, ainsi, à la reconstruction de la République Démocratique du Congo.